ont réclamé trois fois et demi autant d'enquêtes que n'en ont demandé ceux du reste du pays. On a destitué 436 maîtres de poste pour ingérence politique; 33 ont démissionné après avoir reçu les formules du département; changement d'emplacements, 75; autres raisons, 91; total, 635. J'ai dit que je parlerais des destitutions indirectes. A la suite d'abolition de bureaux de poste, on a renvoyé 436 maîtres de poste, ce qui porte le total des changements à 1,071. En même temps qu'on fermait ces bureaux de poste, on ouvrait de petits bureaux-champignons dans le voisinage et l'on y nommait des amis politiques. On a ouvert ainsi 210 de ces petits bureaux de poste. Cela porte le total des changements à 1,281. Il y a eu en tout 597 enquêtes.

J'ai une autre plainte à faire et je mets le ministre sur ces gardes à ce sujet. Je veux parler des "stool pigeons", ce qui signifie "mouchards" en français; je veux parler des individus qui déposent des plaintes contre des maîtres de poste afin d'obtenir leurs positions. J'ai posé un jour la question suivante:

Dans combien de cas, depuis août 1930, un maître de poste accusé d'ingérence politique a-t-il été remplacé temporairement ou en permanence par la personne qui avait porté l'accusation ou qui avait témoigné contre lui?

On m'a répondu:

Considérant que la préparation de la réponse va prendre beaucoup de temps, nous demandons que cette question soit transformée en demande de dépôt de documents.

Aucun document à ce sujet n'a jamais été déposé. C'est peut-être parce que les cas en question sont si nombreux que pas un comptable du ministère des Postes ne peut les compter. Ces individus ont témoigné contre des maîtres de postes, parfois sans corroboration, et ils ont été nommés aux positions qu'ils avaient contribué à rendre vacantes. J'ai sous les yeux quelques-uns de ces cas qui sont fort intéressants. Voici le cas numéro 1:

D. Madame Emma Rioux alias Madame Joseph Rioux, veuve, a-t-elle témoigné au cours d'une enquête au sujet d'accusations d'ingérence politique portées contre Johny April, maître de poste de Gironde, comté de Témiscouata, Québec?—R. Oui.

D. Ladite madame Rioux a-t-elle été nommée maîtresse de poste en remplacement dudit Johny April?—R. Oui.

Le comité voudra bien remarquer que j'expédie cet exposé aussi brièvement que je puis le faire. C'est tout ce que j'ai à dire au sujet du bureau de poste de Gironde. Mon honorable ami de Québec-Est (M. Lapointe) me fait remarquer que ces cas sont si nombreux que ce n'est pas moi qui suis responsable du délai des crédits du ministre.

[M. Pouliot.]

Numéro 2:

D. Pierre Fortin a-t-il porté plainte contre Joseph Morneau, maître de poste d'Ivry, comté de Témiscouata, Québec?—R. Oui.

D. Ledit Pierre Fortin a-t-il été nommé maître de poste en remplacement dudit Joseph Morneau?—R. Oui.

D. A-t-il été nommé après une enquête régulière?—R. La procédure régulière a été suivie dans ce cas. La nomination a été faite par le département sur recommandation de M. C.-E. Dubé.

M. Dubé est naturellement le candidat défait dans le comté de Témiscouata. La "procédure régulière" en question veut dire qu'aucune procédure n'a été suivie et qu'il n'y a pas eu d'enquête.

Numéro 3:

Q. Isidore Ouellet a-t-il porté plainte contre Narcisse Ouellet, maître de poste de Lamy-Sud, comté de Témiscouata, Québec?—R. Oui.

Q. Ledit Isidore Ouellet a-t-il été nommé maître de poste en remplacement dudit Narcisse Ouellet?—R. Oui.

Numéro 4:

Q. M. François Michaud a-t-il été témoin dans une enquête sur l'accusation d'ingérence politique portée contre Joseph Michaud, maître de poste de La Richardière, comté de Témiscouata?—R. Oui.

Q. Ledit François Michaud a-t-il été nommé maître de poste en remplacement de Joseph Michaud?—R. Oui.

Ce sont quatre cas que je signale à l'étude du comité. Il en est d'autres que je vais citer dans un instant. Les documents demandés n'ont pas encore été déposés, mais je puis montrer par ce qui est arrivé dans mon comté la ligne de conduite suivie dans tout le pays. J'ai constaté le même état de choses que dans mon comté: les dénonciateurs des maîtres de poste les ont dénoncés pour obtenir leur place. C'est ce que je désire prouver. C'étaient des témoins intéressés. C'est accorder une prime d'encouragement aux mouchards, que d'accepter leur témoignage sans corroboration. C'est pourquoi j'ai conseillé hier au ministre de ne tenir compte que des plaintes faites sous serment par des gens absolument désintéressés, c'est-à-dire qui ne convoitent pas l'emploi de maître de poste. En procédant ainsi, il obtiendra des dépositions bien plus sûres. Permettez-moi de lire au comité une lettre adressée au ministre des Postes par M. Philippe Fraser, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 30 mars 1931:

(Texte)

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs,
le 30 mars 1931.

A l'honorable Arthur Sauvé,
Ministre des Postes,
Ottawa, Canada.

Honorable ministre,

J'ai pris connaissance de votre lettre à Joseph Michaud, maître de poste de La-Richardière. Il n'y a pas d'homme plus conservateur que moi